



Monsieur et Madame Antoine **de Saussure**,  
son père;

Monsieur et Madame Henri **de Lagrange**, leurs enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame Louis **de Saussure** et leurs enfants,  
ses frère, sœur, beau-frère, belle-sœur, neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le jeudi 31 décembre 2009, de

# **Monsieur Jean-Marc de SAUSSURE**

1945 – 2009

dans l'espérance de la vigile de la solennité de Sainte-Marie Mère de Dieu.

La messe de funérailles sera célébrée le jeudi 7 janvier 2010, à 14 heures, en l'église  
Saint-Joseph, aux Eaux-Vives.

L'inhumation suivra au cimetière de Genthod.

Le défunt repose en la chapelle de la Maison funéraire (PFG), à Carouge, 46, avenue  
Cardinal-Mermillod.

Cet avis tient lieu de faire-part.